

ABONNEMENT FLEXWAY MENSUEL

Champ d'application	L'abonnement <i>FLEXWAY MENSUEL</i> offre la libre circulation sur le parcours déterminé, de Bettembourg (Fr) ou Rodange (Fr) vers un point d'arrêt commercial du réseau TER SNCF en Région Grand Est et vice versa, ainsi que la libre circulation sur toute l'étendue de la communauté tarifaire nationale luxembourgeoise (lignes AVL, CFL, LUXTRAM, RGTR, TICE) L'abonnement <i>FLEXWAY MENSUEL</i> n'est pas valable à bord des trains TGV et à bord des autobus transfrontaliers réguliers en territoire français																												
Bénéficiaires	L'abonnement <i>FLEXWAY MENSUEL</i> est accessible à tous les voyageurs sans restriction (de nationalité et de résidence) L'abonnement <i>FLEXWAY MENSUEL</i> vendu au Grand-Duché de Luxembourg est accessible à tous les voyageurs sans restriction (de nationalité et de résidence) qui se déplacent du Luxembourg vers la Région Grand Est ATTENTION: L'abonnement <i>FLEXWAY MENSUEL</i> destiné aux clients qui se déplacent de France vers le Luxembourg n'est vendu que par la SNCF en Région Grand Est																												
Catégorie de titre Caractéristiques de l'abonnement Classe de voiture	L'abonnement <i>FLEXWAY MENSUEL</i> se compose: a) soit d'un support billetterie format IATA - une carte nominative "LE PASS METROLOR / FLEXWAY", valable 6 mois et - un titre de validation (format IATA) , valable pour 1 mois de calendrier b) soit d'un support billettique comprenant une carte (à puce) " SimpliCités " Pour les relations de la Région Grand Est vers le Grand-Duché de Luxembourg et vice versa via le point frontière de Bettembourg , les abonnements <i>FLEXWAY MENSUEL</i> ne sont émis que pour la 2^e classe de voiture et le surclassement n'est pas admis Pour les relations de la Région Grand Est vers le Grand-Duché de Luxembourg et vice versa via le point frontière de Rodange , les abonnements <i>FLEXWAY MENSUEL</i> peuvent être émis pour la 2^e et la 1^{re} classe de voiture; le surclassement, occasionnel et mensuel, n'est pas admis Sur support billettique, la SNCF peut associer l'abonnement Flexway à d'autres prestations mensuelles sur le territoire français (réseaux urbains de Thionville, Metz, Nancy, Epinal, etc...) Remarque importante: Un abonnement émis en France ne peut être renouvelé au Grand-Duché de Luxembourg et vice-versa.																												
Prix / Réduction	Exemples de prix, à titre indicatif, au 01.07.2019: <table border="1" data-bbox="456 1024 1805 1337"> <thead> <tr> <th>Origine</th> <th>via</th> <th>Destination</th> <th>Prix mensuel 2^e classe (*)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Luxembourg</td> <td>Bettembourg (Fr)</td> <td>HETTANGE-GRANDE</td> <td>72,10 €</td> </tr> <tr> <td>"</td> <td>"</td> <td>THIONVILLE</td> <td>88,00 €</td> </tr> <tr> <td>"</td> <td>"</td> <td>METZ</td> <td>143,00 €</td> </tr> <tr> <td>"</td> <td>"</td> <td>PONT A MOUSSON</td> <td>191,20 €</td> </tr> <tr> <td>"</td> <td>"</td> <td>NANCY</td> <td>257,40 €</td> </tr> <tr> <td>Luxembourg</td> <td>Rodange (Fr)</td> <td>LONGWY</td> <td>50,00€</td> </tr> </tbody> </table> (*) sous réserve de modification	Origine	via	Destination	Prix mensuel 2 ^e classe (*)	Luxembourg	Bettembourg (Fr)	HETTANGE-GRANDE	72,10 €	"	"	THIONVILLE	88,00 €	"	"	METZ	143,00 €	"	"	PONT A MOUSSON	191,20 €	"	"	NANCY	257,40 €	Luxembourg	Rodange (Fr)	LONGWY	50,00€
Origine	via	Destination	Prix mensuel 2 ^e classe (*)																										
Luxembourg	Bettembourg (Fr)	HETTANGE-GRANDE	72,10 €																										
"	"	THIONVILLE	88,00 €																										
"	"	METZ	143,00 €																										
"	"	PONT A MOUSSON	191,20 €																										
"	"	NANCY	257,40 €																										
Luxembourg	Rodange (Fr)	LONGWY	50,00€																										
Enfants	/																												

Validité	<p>Support billetterie format IATA L'abonnement <i>FLEXWAY</i> MENSUEL émis sur support billetterie n'est valable que si la carte "LE PASS METROLOR / FLEXWAY" et le titre de validation mensuel (IATA) sont présentés ensemble et si les deux pièces présentées sont en cours de validité</p> <p>Support billettique L'abonnement <i>FLEXWAY</i> MENSUEL émis sur support billettique n'est valable que si la carte "SimpliCités" est chargée par un abonnement en cours de validité</p>
Surclassement	Non
Changement d'itinéraire	Non
Interruption de voyage	/
Suppléments	/
Echange	CFL: Non SNCF: Oui, au plus tard la veille du 1 ^{er} jour de validité, avec retenue de 10%, directement au guichet
Remboursement	CFL: Non SNCF: Oui, en cas de maladie, licenciement ou mutation, dans les 10 premiers jours de validité de l'abonnement, avec retenue de 50%, sur présentation d'un justificatif
Perte/Vol	Pour les cartes "SimpliCités" uniquement: Duplicata possible moyennant demande de duplicata de carte "SimpliCités" à déposer à un guichet SNCF, à un espace billettique TER ou par courrier à TER Grand Est et paiement de 5 € (paiement de la nouvelle carte et transfert des données)
Particularités / Remarques	Offre uniquement valable dans les trains régionaux; pas valable à bord des trains TGV, pas valable à bord des autobus transfrontaliers réguliers en territoire français
Etablissement des titres	CFL: l'abonnement <i>FLEXWAY</i> MENSUEL est délivré exclusivement par le système de distribution MOSAÏQUE en gare de Luxembourg SNCF: aux guichets, boutiques ou sur DBR (distributeur de billets régionaux) – le 1 ^{er} achat doit obligatoirement se faire au guichet ou en boutique